

# X1: la supercherie démontée

Ou comment Regina Louf n'est sans doute pas arrivée par hasard à Neufchâteau

**L**e dossier des témoins X de Neufchâteau était-il monté de toutes pièces? L'adjudant Patrick De Baets et son équipe avaient-ils manipulé des témoins? Deux questions essentielles que devait notamment aborder la délicate instruction ouverte en 1997 par le juge Pignolet au parquet de Bruxelles.

Nous pouvons annoncer que celle-ci est à présent close. Le dossier a été transmis voici peu au parquet, avec instruction de faire suivre à l'Inspection générale de la gendarmerie. Ou cela pourrait, au vu des éléments découverts, qui viennent conforter la thèse de la supercherie dans le fumeux dossier des X, sentir définitivement le roussi pour l'ex-gendarme de la BSR (brigade de surveillance et de recherche) de Bruxelles...

Patrick De Baets, c'est donc l'homme de ces dossiers « sulfureux » de Neufchâteau. Un géant charismatique de 46 ans, connu, avant l'affaire Dutroux, comme un routinier des enquêtes financières. D'ailleurs, c'est en tant que tel qu'il est détaché à Neufchâteau, pour traiter du seul volet financier du dossier Dutroux. Mais tout dérape et le 20 novembre 98, il est inculpé pour violation du secret professionnel. Aujourd'hui muté à l'école de la gendarmerie, il crie au complot. Cela suffira-t-il?

Explications.

## Le « hasard » fait bien les choses

Mercredi 4 septembre 1996. Le juge chestrolais Jean-Marc Connerotte est toujours saisi, à Neufchâteau, du dossier Dutroux. Ce jour-là, il s'entretient dans son bureau avec un des chefs d'enquête, Patrick De Baets. Le téléphone retentit. Au

**Et puis surtout, Patrick De Baets a été inculpé (et a fait quinze jours de détention) en 1981, pour avoir racketté les clients des filles.**

bout du fil, une jeune femme, T.V., qui s'exprime en néerlandais et dit, en substance, détenir des informations importantes sur les réseaux pédophiles en Belgique. Connerotte ne comprend pas le flamand: il passe naturellement le combiné à De Baets, qui est néerlandophone. Rendez-vous est pris pour le lendemain.

T.V. remet à De Baets un manuscrit: « *Levenslang* » (« à perpétuité » en français), un livre écrit par Regina Louf, qui est alors anonyme et que l'on va connaître sous le pseu-

● Par ses stupidités, Régina Louf a fait perdre un temps énorme à la justice et a fourvoyé certains journalistes.

Photo Belga

donyme de X1. Le livre est à des lieues du récit que Louf va livrer plus tard en fonction de l'affaire Dutroux (« *Silence, on tue des enfants* »). D'ailleurs, si elle veut bien témoigner, elle veut surtout parler de faits survenus dans sa jeunesse. Jamais, à ce moment, elle ne va dire qu'elle a reconnu des acteurs de l'affaire Dutroux...

## Bars à femmes

La rencontre avec T. sera suivie immédiatement de celle avec son amie Regina. Le roman des témoins X commence. La psychose collective aussi. Le terme supercherie n'est pas trop fort, au vu de ce que l'on sait aujourd'hui. Simple hasard, donc, ce coup de fil de T. à Neufchâteau? L'histoire doit être sérieusement nuancée.

Pour comprendre, il faut remonter le temps jusqu'en 1978. A Wetteren, steenweg op Brussels (chaussée de Bruxelles). A quelques kilomètres de Gand et de De Pinte où vit X1, sagement chez ses parents. De Baets (il a 26 ans) est à l'époque affecté à la BSR d'Alost, section mœurs. Si la chaussée de Bruxelles est aujourd'hui une belle allée résidentielle, en 1978, elle était parsemée de bars aux néons fluos, avec filles « légères » en vitrine.

Et qui travaille dans un de ces bars, le **Pompadour**, situé dans le secteur de contrôle de De Baets? T.V.! Mais le plus curieux est à venir: à 300 mètres à vol d'oiseau du **Pompadour** se trouve un autre bar, le **Saint-Christophe**, dont la loca-



QU'ON SE LE DISE !

**Combien de jours de congé?**

**B**rigitte a travaillé toute l'année dernière mais elle a été en incapacité de travail pendant un mois. « A combien de jours de congé aurais-je droit cette année? », nous demande-t-elle.

taire, puis la propriétaire (jusqu'en 1989) n'est autre que F.T., l'actuelle M<sup>me</sup> De Baets!

Mieux: les nombreux témoins (prostituées, chauffeurs, cuisiniers...) interrogés confirment que les deux bars en question étaient très proches, que des échanges de filles avaient lieu au besoin, si la clientèle était plus importante en l'un des deux endroits. Des vérifications ont été effectuées et les «transferts» de filles s'opéraient, de fait, discrètement par les petites rues à l'arrière de la trop fréquentée chaussée de Bruxelles.

De Baets a toujours juré qu'il ne connaissait pas T.V. Mais le jeune gendarme affecté aux moeurs pouvait-il ignorer son existence à cette époque, alors qu'elle était déjà fichée par la police locale suite à un contrôle (le document a été retrouvé)?

## Racket de filles

T.V., dont le domicile a été perquisitionné, va d'ailleurs donner à Neufchâteau une description parfaite du **Pompadour**, colorant son récit de faits de pédophilie qui n'ont jamais pu être démontrés. L'enquête a également permis de retrouver sa trace, en compagnie de son amie X1 dans des bars de Gand dans les années 80 et 90: des bars où officiaient également des serveuses d'un genre particulier!

Quant à De Baets, qui reste inculpé pour avoir dévoilé des pans de l'instruction lors d'une rencontre avec les députés Eerdekens et Moriau, son dossier est renvoyé à l'**Inspection générale de la gendarmerie**, dont on comprendrait mal qu'elle reste sans réaction. D'autant que le passé décrypté du gendarme livre de curieux enseignements qui semblent avoir été oubliés jusqu'ici ou qui, à tout le moins, n'ont jamais freiné sa carrière.

Des témoins, ainsi que des membres de la PJ d'Alost, expliquent, par exemple, qu'il dirigeait en réalité le bar de F.T. à Wetteren. Surtout, il a été inculpé (et a fait quinze jours de détention) en 1981, pour avoir racketté les clients des filles. Cela lui vaudra juste une mutation à Bruxelles, à la brigade. Pour peu de temps, car il progressera vite vers la BSR à nouveau, à la section financière. Son signalement ne sera jamais négatif et il dispose d'excellents états de service au moment où il débute le dossier Dutroux.

A-t-il été poussé dans le dos par son Etat-Major? Ou faut-il chercher ailleurs le secret de sa longévité à la gendarmerie? En fin de



compte, il restera une question, d'importance: pourquoi a-t-on, de manière manifestement délibérée, amené dans le giron de Neufchâteau un témoin comme X1. Ou encore: voulait-on nuire à quelqu'un en agissant de la sorte?

La réponse est peut-être à chercher dans la longue liste de noms d'«abuseurs» livrée par Louf et les autres X.

Nancy Ferroni

Quel rôle a joué l'adjutant Patrick De Baets dans cette enquête sur les fameux témoins X? Pas très clair d'après l'instruction judiciaire (photo: Way Press)

## Les acteurs d'une mauvaise pièce

Qui est qui dans le dossier qui se clôture aujourd'hui? Revue des acteurs en présence:

- **X1**: Alias Regina Louf. Elle apparaît en septembre 1996. Ses auditions représentent 1.500 pages manuscrites. Celle qui devait juste parler, au départ, de faits survenus dans son enfance, va, au fil de ces entretiens, évoquer plusieurs dossiers d'enfants disparus, dont le plus connu est celui de Christine Van Hees (le «meurtre de la champagnière»). Elle va y voir la trace de plusieurs inculpés de l'amaire Dutroux. Les différents parquets concernés par les affaires décriées ont tous conclu que le récit de Louf n'était que du vent. X1 se présente aujourd'hui en politique, sur la liste **Leef** à Alost.

- **T.V.**: Amie de longue date de Louf. On retrouve déjà trace de leur présence ensemble dans les années 80. T.V. est une ancienne prostituée, fichée comme telle. C'est elle qui téléphone à Neufchâteau où elle entre en contact avec l'adjutant De Baets.

- **Patrick De Baets**: Ancien gendarme de la BSR de Bruxelles, il est «par hasard» dans le bureau de Connerotte pour réceptionner l'appel de T.V. qui va lui permettre de diriger le dossier des témoins X de Neufchâteau. Redevenu gendarme de brigade, il est toujours en congé de maladie. Officiellement pour dépression. Son fils est présent sur la liste **Leef**, avec Louf.

- **F.T.**: La compagne de De Baets. Elle a été propriétaire du bar voisin de celui où T.V. travaillait.